SCHWEIZER ARCHITEKTUR
ARCHITECTURE SUISSE
ARCHITETTURA SVIZZERA

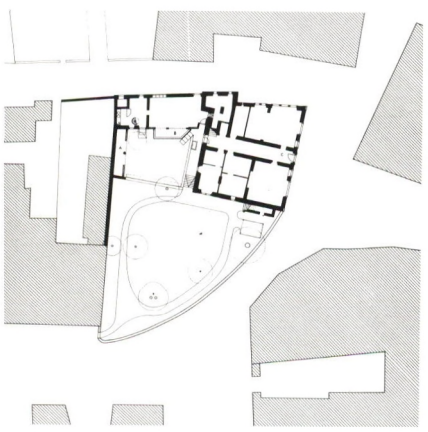
68 Juillet 1985
Juli

AI 3

Cure de Perroy Restauration 1266 Perroy/VD

Pfarrhaus von Perroy Restaurierung 1266 Perroy/VD

Architecte *Architekt*	Vincent Mangeat, EPFL, SIA/FAS 11, Colombière 1260 Nyon Tél. 022/61 70 22
Collaborateur *Mitarbeiter*	B. Boujol, REG
Maître de l'ouvrage *Bauherr*	Etat de Vaud: Cure et bâtiments Commune de Perroy: Annexe
Représentants du maître de l'ouvrage	J.-P. Dresco, architecte cantonal H. Braun, chef section travaux J.-P. Chatelain, technicien E. Teysseire, conservateur cantonal des monuments historiques H. Porchet, syndic de Perroy A. Roch, municipal
Projet *Projekt*	1980
Réalisation *Ausführung*	1983
Coordonnées topographiques *Topographische Koordinaten*	517.610 / 146.780





Travaux de restauration, d'entretien et de reconversion / Restaurierungs-, Instandhaltungs- und Umstellungsarbeiten

Dans le cadre de son plan de remise en valeur des immeubles, propriété cantonale, le service des bâtiments du Département des travaux publics de l'Etat de Vaud entreprend périodiquement des travaux de restauration, voire de reconversion, dans les cures. La cure de Perroy figurait au nombre de celles pour lesquelles le Grand Conseil votait, en 1981, les crédits nécessaires à l'engagement des travaux.

Au titre de la restauration, les travaux suivants ont notamment été entrepris: restauration de la charpente et isolation du bâtiment au niveau du plancher des combles. Restauration des façades (enduits et pierres de taille) complétée d'un drainage d'assainissement en périphérie des bâtiments. Au titre de l'entretien du bâtiment, tous les travaux usuels ont été entrepris, tant pour ce qui se rapporte au gros œuvre qu'au second œuvre et aux installations techniques qui ont été complétées et améliorées.

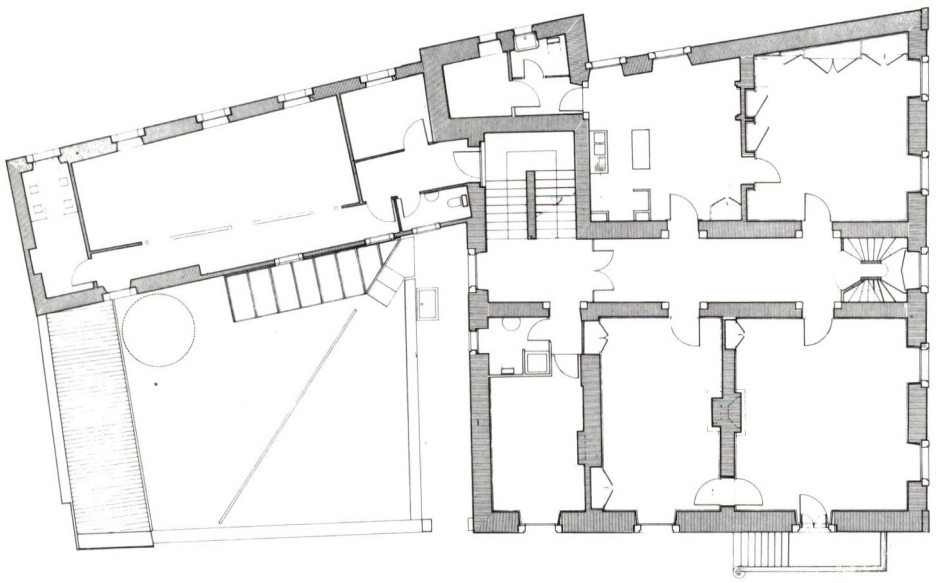
Pour la reconversion, il s'agissait d'affecter l'annexe, ou la dépendance de la cure proprement dite, à des activités communales telles que salle de réunion et de fanfare et jardin d'enfants. Le bâtiment principal serait remodelé pour y installer un deuxième appartement.

Programme / Raumprogramm

Création d'un nouvel appartement, reconversion de l'annexe et création d'un local à disposition des sociétés locales; installation d'un jardin d'enfants dans les superstructures.

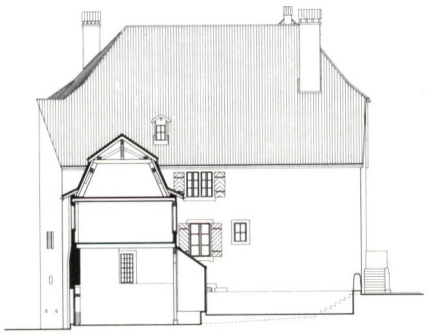
Errichtung einer neuen Wohnung, Umstellung des Anbaus und Errichtung eines Aufenthaltsraumes für die lokalen Verbände und Gesellschaften; Einrichtung eines Kindergartens in den Deckaufbauten.

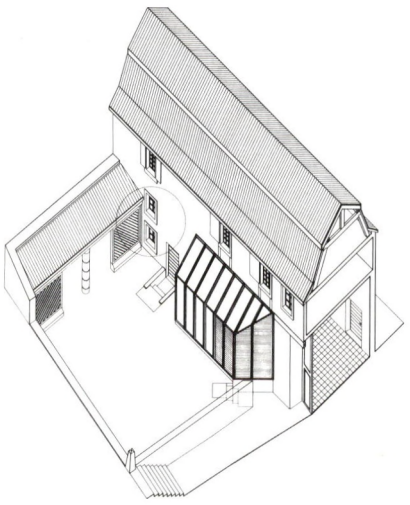




Hinsichtlich Restaurierungen wurden folgende Arbeiten vorgenommen: Restaurierung des Gebälks und Isolation des Gebäudes hinsichtlich des Dachbodens. Restaurierung der Fassaden (Verputz und Quadersteine) vervollständigt mit der Entwässerung in der näheren Umgebung der Gebäude. Was die Instandhaltung des Gebäudes anbelangt, so wurden alle gewohnten Arbeiten vorgenommen, sei es für die grossen als auch für die weniger wichtigen Werke oder für die technischen Installationen, welche komplettiert und verbessert wurden.

Was die Umstellungsarbeiten anbelangt, so handelte es sich um den Anschluss des Anbaus oder des Nebengebäudes des eigentlichen Pfarrhauses an die Aktivitäten der Gemeinde, wie Saal für Versammlung und Blasmusik, sowie für den Kindergarten. Das Hauptgebäude wird umgeformt, um dort eine zweite Wohnung einzubauen.





Réflexions pour le projet / Überlegungen über das Projekt

Concept général d'intervention: dans la reconversion partielle de la cure de Perroy, pour ce qui relève des rapports entre la cure proprement dite et l'annexe, l'architecte a voulu maintenir le rapport initial selon lequel la dépendance est prioritairement accessible depuis le bâtiment ou à travers le bâtiment principal. C'est peut-être une manière de témoigner d'une forme d'ouverture de la cure à d'autres pratiques et d'autres activités. La porte de la cure restera donc la porte de la «cure ouverte».

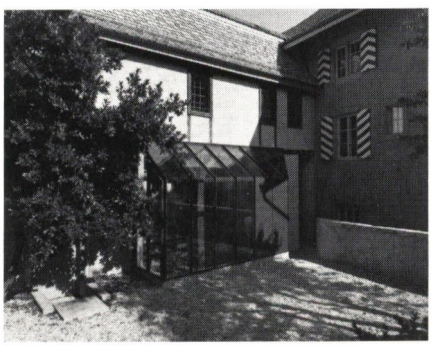
La cure

Le remodelage des deux niveaux, occupés antérieurement par le logement du pasteur pour dégager un second appartement, s'est fait en reliant à l'escalier principal l'arrière du bâtiment. La partie restante, sur rue, du deuxième étage recevra les chambres à coucher de l'appartement du pasteur, qui reste bien entendu sur le «piano nobile». Pour relier ces deux étages, un nouvel escalier (C) a été installé dans l'espace de distribution et selon l'axe de symétrie du bâtiment. Inscrit nécessairement (les deux volées) asymétriquement devant la façade, il veut, en s'inscrivant dans un volume exact, tempérer l'asymétrie qu'il engendre.

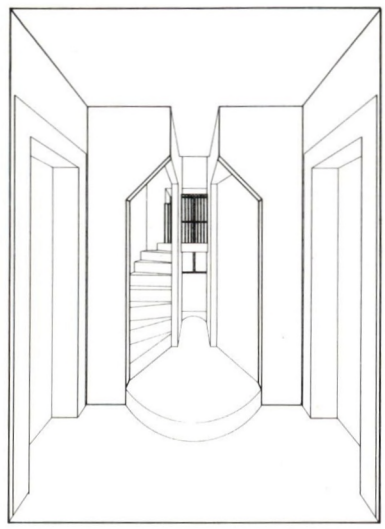
L'annexe

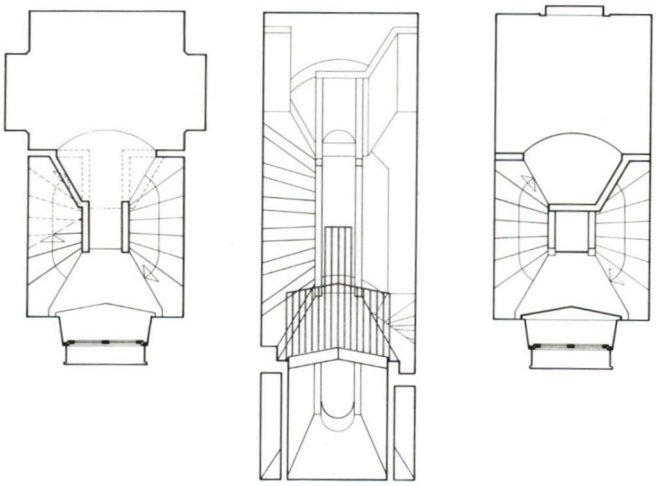
Le rez-de-chaussée de l'annexe, où se trouvait l'ancienne remise, a été actuellement réservé à la salle de réunion; une verrière (B) établit ponctuellement un nouveau rapport avec la partie du jardin accessible au public.

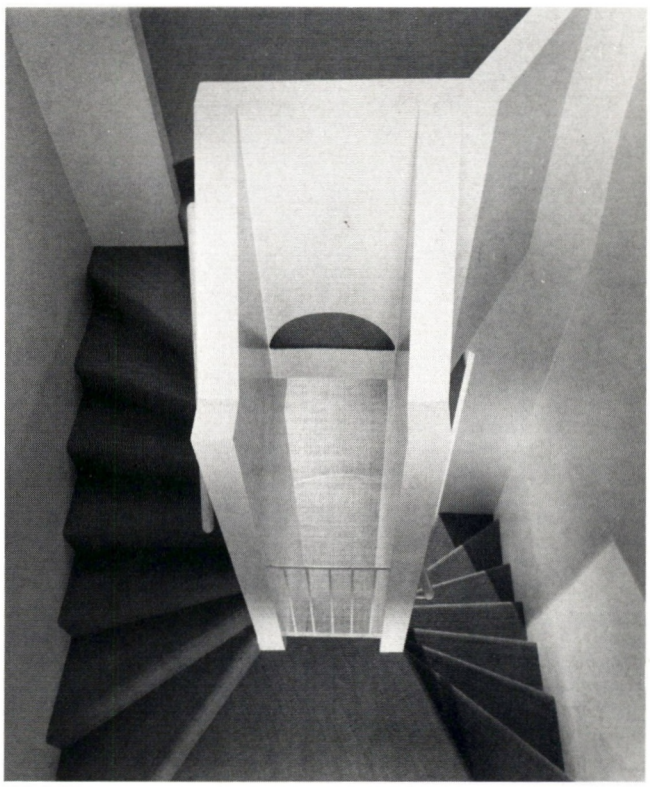
Le jardin d'enfants occupe l'espace intime des anciennes chambres du personnel, situées au premier niveau. L'ancien jardin potager complémentaire du jardin d'agrément, situé légèrement au-dessus, a été reconverti en préau pour le jardin d'enfants. Il est fixé comme espace de référence pour la nouvelle affectation publique de l'annexe. Un préau couvert a été installé là pour le compléter et le prolonger.

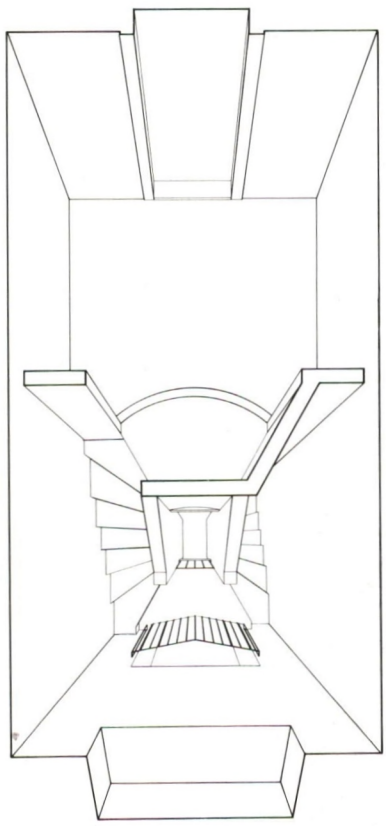












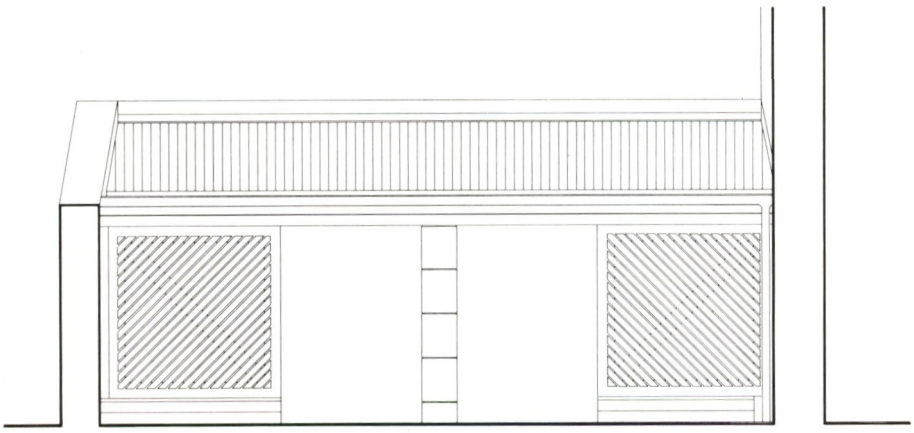


AI 3

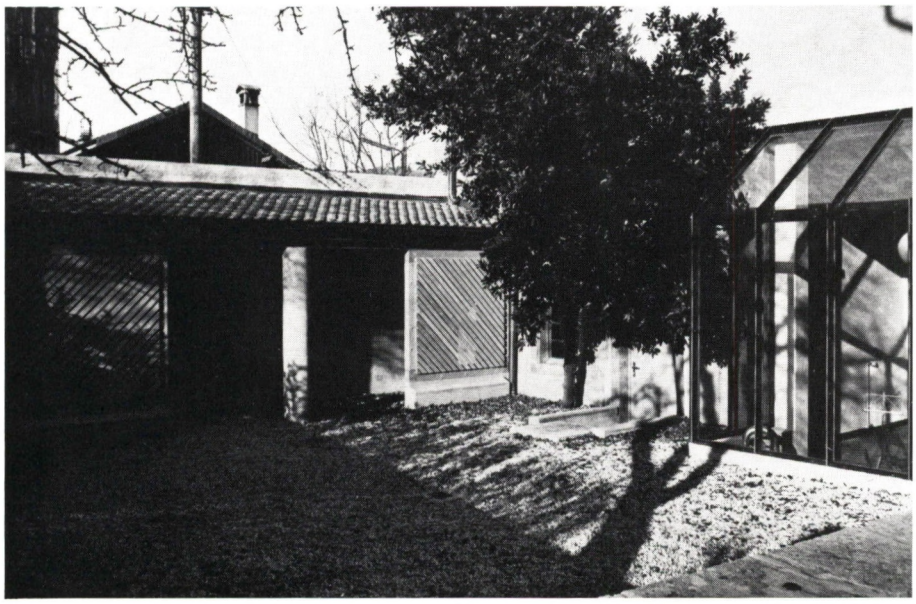
68 Juillet Juli 1985

SCHWEIZER ARCHITEKTUR
ARCHITECTURE SUISSE
ARCHITETTURA SVIZZERA

as







Caractéristiques / Daten

Volume SIA	3 475 m²
Coût total	Fr. 1 307 000.–
Indice	1981

Bibliographie

as Architecture Suisse
N° 68. Juillet 1985

Photos : Denis Jutzeler

VERLAG — ÉDITIONS ANTHONY KRAFFT